

## Vous avez des questions au sujet de votre boisé?

*Vous vous demandez si votre forêt est saine? Vous vous demandez pourquoi il y a moins d'oiseaux ou d'animaux sauvages sur votre terre? Tout ce qu'on dit à propos des prix du pétrole vous a-t-il incité à vous demander combien de bois de chauffage vous pouvez couper sans épuiser votre forêt? Avez-vous vu un voisin faire des travaux d'aménagement forestier sur sa propriété et vous demandez-vous comment vous pourriez faire de même sur votre propriété?*

**P**ourquoi n'agiriez-vous pas et n'accéderiez-vous pas à la foule de renseignements qui existent sur toutes ces questions et d'autres? Il y a des forêts privées ou des boisés privés dans chaque province du Canada. Ces terres tiennent un rôle important dans la santé et le bien-être de tous les Canadiens. Elles sont la source de produits comme les billes de sciage, le bois pour produire du papier, le bois de chauffage, les arbres de Noël, le sirop d'érable et les bleuets. Elles offrent un habitat pour les oiseaux, les plantes et les animaux ainsi que des possibilités de récréation. Elles fournissent aussi des services écologiques qu'il est difficile de chiffrer, comme la purification de l'air et de l'eau en plus d'agir comme filtres pour les produits chimiques, la poussière et le bruit.



Ces caractéristiques importantes ont conduit à la création d'un réseau d'expertises et de personnes-ressources pour les propriétaires de boisés dans l'ensemble du pays. Nul propriétaire foncier n'est à plus d'un appel téléphonique ou d'un clic dans le Web pour obtenir les renseignements dont il a besoin pour son boisé. Ce réseau de personnes-ressources varie selon les endroits dans le pays, mais, dans toutes les régions, il comprend des personnes-ressources du gouvernement provincial et des organisations provinciales et locales de propriétaires de boisés. Il y a aussi des groupes d'intérêt particuliers qui s'intéressent à des sujets comme la faune, l'eau, le changement climatique, la biodiversité, la gestion forestière et les espèces menacées. Si une question vous vient à l'esprit, vous pouvez être presque certain qu'il existe une expertise quelque part au pays pour vous aider à y répondre. Vous pourriez être surpris de la richesse des connaissances que vous pouvez trouver dans votre collectivité. Même si les personnes-ressources sont éloignées, elles peuvent vous aiguiller vers d'autres qui se trouvent plus près de vous.

Maintenant, voilà quelques conseils pratiques sur la façon de commencer. Avant d'entreprendre votre recherche, pensez à vos questions. Ensuite, accédez à Internet et utilisez des moteurs de recherche en ligne. Entrez le nom de votre province et les mots « *boisés privés* ». Où que vous soyez au pays, vous aurez accès à la liste des organisations de propriétaires de boisés et à une foule de



renseignements. Consultez la liste des sites qui apparaît et cliquez sur quelques-uns d'entre eux pour voir quelles sortes de renseignements et de services sont offerts relativement à vos questions. Il y aura des numéros de téléphone de personnes-ressources que vous pourrez appeler. Choisissez trois personnes-ressources qui répondent le plus à vos besoins et entrez en communication avec elles. Il est possible que vous ne trouviez pas ce que vous recherchez dès la première fois, mais, si vos questions sont prêtes, vous serez étonnés de la rapidité avec laquelle on vous dirigera vers une source fiable de renseignements qui sauront répondre à votre besoin particulier. Cela pourra, en fait, vous conduire à un groupe ou à une activité qui se trouve ou se déroule à quelques minutes de votre boisé.

**En prime** – Il se peut même que vous obteniez des renseignements sur des programmes d'aide financière qui pourront vous aider à gérer votre boisé.

Si vous n'avez pas d'ordinateur, allez à votre bibliothèque locale et demandez au personnel de vous aider à effectuer votre recherche. Si vous n'êtes pas à l'aise avec les ordinateurs, prenez votre bottin téléphonique local et trouvez les pages des renseignements gouvernementaux. Recherchez le numéro du ministère des Forêts, du ministère des Ressources naturelles ou du ministère de l'Agriculture. Si vous ne les trouvez pas, composez le numéro des renseignements généraux. Toutes les provinces en ont un. Vos questions étant prêtes, après quelques appels, on devrait vous diriger vers une personne qui possède l'information dont vous avez besoin.

Si vous ne trouvez pas ce que vous cherchez par téléphone ou par Internet, vous pouvez entrer en communication avec un propriétaire de boisé



de votre région. Les propriétaires qui sont actifs sur leurs boisés savent comment joindre la bonne personne et peuvent expliquer ce qu'ils font sur leurs boisés et pourquoi ils le font. Ces renseignements de première main seront pertinents à votre secteur. Si vous êtes membre d'une église, d'une association professionnelle ou d'une organisation sociale, demandez si certains des membres sont propriétaires de boisés. Comme il y a 450 000 propriétaires de boisés au pays, les probabilités sont qu'il s'en trouve un dans l'un de ces groupes. La plupart des propriétaires d'un boisé aiment échanger des renseignements entre eux et s'entraider.

**N'attendez pas.** Obtenez dès maintenant des réponses à vos questions sur la forêt et assurez-vous que votre boisé répond à vos besoins et contribue à votre collectivité.

*Ces renseignements ont été fournis par l'Initiative stratégique sur les boisés privés, un partenariat entre le Réseau canadien de forêts modèles et la Fédération canadienne des propriétaires de boisés. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les sites suivants : [www.woodlotscanada.ca](http://www.woodlotscanada.ca) ou [www.modelforest.net](http://www.modelforest.net).*